



7.000.000 de
chasseurs pour la
conservation en
Europe

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Intergroupe Chasse du Parlement européen et la FACE réagissent à l'Arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne sur la Directive « Habitats »

Pour diffusion immédiate

Bruxelles, 12.03.2010

Véronique MATHIEU, Présidente de l'Intergroupe Chasse du Parlement européen, et Gilbert de TURCKHEIM, Président de la FACE, ont réagi rapidement à la menace potentielle que constitue l'Arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) du 4 mars pour les activités cynégétiques, aquacoles et la pêche.

Dans cet Arrêt, la CJUE condamne la France pour manquement à la Directive « Habitats » sur les zones Natura 2000. Selon la législation française, la pêche, les activités aquacoles, la chasse et les autres activités cynégétiques ne constituent pas des activités perturbantes. La Directive « Habitats » stipule cependant que les Etats membres devraient prendre des mesures appropriées pour éviter toute détérioration des habitats naturels ou perturbation des espèces concernées, même si celles-ci sont causées par la chasse et la pêche.

L'Arrêt de la Cour va donc obliger la France à modifier sa législation.

Prenant pleinement conscience de l'impact d'une telle décision, la FACE est en train de mettre en place un groupe de travail qui examinera le dossier et rendra ses analyses et propositions pour une modification de la législation française. Ce groupe de travail, composé de la Présidente de l'Intergroupe Chasse, de juristes de la FACE, de la FNC et du gouvernement français pourront trouver des solutions garantissant la pérennité des activités de chasse et pêche au sein des sites Natura 2000. La première réunion de ce groupe de travail se tiendra le 6 avril 2010 au Siège de la FACE à Bruxelles.

Si vous souhaitez plus d'informations, veuillez contacter :

Christine RUPPRECHTER-RÖDLACH
Director Public Affairs & Communication
christine.roedlach@face.eu

Timothy LAWRENCE
Press Officer
press@face.eu

#

Fédération des Associations de
Chasse et Conservation de la
Faune Sauvage de l'UE

Rue F. Pelletier 82
B - 1030 Brussels
Tel: +32 2 732 69 00
Fax: +32 2 732 70 72
press@face.eu
www.face.eu

La **Fédération des Associations de Chasse et Conservation de la Faune Sauvage de l'UE** (FACE) est une organisation internationale, non gouvernementale, sans but lucratif (ONG) qui représente les intérêts de plus de 7.000.000 de chasseurs européens. La FACE a été fondée en 1977 à Bruxelles (Belgique) où son siège réside encore aujourd'hui. Elle représente ses Membres Effectifs qui sont des associations nationales de chasseurs de 36 pays de l'Union européenne et d'autres pays du Conseil de l'Europe, ainsi que ses 4 Membres Adhérents. En outre, la FACE est membre de l'UICN depuis 1987.